

INSCRIRE VOTRE ENFANT AU LYCÉE FRANÇAIS CHARLES DE GAULLE DE LONDRES

PRESENTATION DU PROCESSUS D'INSCRIPTION

- Des offres de place sont émises après chaque réunion de la commission d'admission. Plusieurs réunions ont lieu tout au long de l'année. Les dates limites pour chaque campagne figurent dans le calendrier de notre site (Admissions → Parcours français → Première demande de place). Veuillez soumettre une demande en ligne par enfant. À la fin, veuillez à cliquer sur « Terminer » ; nous ne pouvons pas accéder aux dossiers encore en cours.
- Pour ce faire, vous devrez **créer un compte sur la plateforme en ligne** en utilisant **vos prénom et votre nom de famille**. Nous vous recommandons de lire attentivement ce guide avant de commencer afin d'éviter les erreurs courantes qui pourraient ralentir la procédure d'inscription ou invalider votre demande.
- Cliquez sur «*Préinscription*», puis sur l'encadré «*Année scolaire 2026-2027*» et enfin sur «*Nouvelle Préinscription*». Suivez les 6 étapes en veillant à bien compléter, à minima, les champs obligatoires (encadrés en rouge). Merci de bien vérifier que le dossier de préinscription est déposé **au nom de l'enfant** (et non à celui de l'un des parents). Ne changez pas la date d'entrée dans l'établissement même si vous prévoyez une entrée différée. Dans l'étape 4, il est **obligatoire** d'ajouter le deuxième responsable légal de l'enfant (s'il y en a un). En étape 5, **téléchargez toutes les pièces justificatives en même temps** et cliquez sur étape 6 «Confirmation». Un email automatique vous sera envoyé lorsque votre dossier sera considéré comme «terminé» par notre plateforme. **Veillez à ne pas soumettre deux dossiers pour le même enfant et à supprimer tout dossier commencé ou terminé qui serait erroné.** Les doublons donnent lieu à des corrections manuelles qui risquent de ne pas refléter vos souhaits.
- **Les dossiers seront étudiés par la commission d'affectation selon nos critères de priorité.** Les décisions sont ensuite notifiées par email aux familles selon notre calendrier. Nos envois se font par publipostage et certaines messageries sont paramétrées pour bloquer ces envois. Nous vous invitons vivement à vérifier vos courriers indésirables / *Junk Mail* aux alentours des dates mentionnées. Pour vous assurer de recevoir toutes nos communications, vous pouvez également ajouter l'adresse inscription@lyceefrancais.org.uk à votre liste de contacts. **Nous ne communiquons pas les résultats par téléphone.**

PIÈCES JUSTIFICATIVES

1. **Photocopie du livret de famille ou extrait de naissance complet** Le document doit montrer les noms des parents et de l'enfant. Dans le cas d'un acte de naissance établi à l'étranger, celui-ci doit être traduit si aucune mention n'apparaît en anglais ou en français dans le document d'origine;
2. **Photocopie des passeports** en cours de validité des parents et de l'enfant. Les noms doivent correspondre à ceux du livret de famille ou de l'acte de naissance;
3. **Dossier d'inscription (téléchargeable sur la plateforme)** Les signatures des deux responsables légaux sont obligatoires pour chacune des trois sections de ce document. Dans le cas où l'un des parents a l'autorité exclusive des décisions d'éducation, la copie du jugement sera demandée. Une véritable signature est nécessaire (pas un nom tapé à l'ordinateur);
4. **Titre de résidence ***: Pour tout élève **britannique ou irlandais**, veuillez télécharger son passeport britannique ou irlandais. Pour les élèves de **toute autre nationalité, déjà établis sur territoire britannique**, veuillez télécharger une preuve de son visa de « dépendant »/ pre-settled/ settled status/ vignette d'exemption diplomatique sur la plateforme. Pour tout **élève qui n'est pas encore sur territoire britannique**, cette preuve devra être envoyée à notre service avant la rentrée de septembre 2026. Veuillez noter que les ETA – Visa touristiques, ne permettent pas d'étudier dans notre établissement. Votre enfant ne sera pas autorisé à commencer sa scolarité tant que son droit de résider et d'étudier au Royaume-Uni n'aura pas été confirmé.
5. **Preuve d'adresse des parents à Londres** (facture, contrat de location)*: ce document doit être daté de moins de 6 mois ;
6. **Certificat de scolarité 2025-2026**: Obligatoire pour tout élève sauf inscription en maternelle si l'enfant n'est pas encore scolarisé.
7. **Bulletins scolaires des deux années précédentes** :
 - Bulletins scolaires 2024-2025 complets (3 trimestres ou 2 semestres).
 - Les bulletins de l'année 2025-2026 complète seront à envoyer avant le **dimanche 28 juin 2026** à : inscription@lyceefrancais.org.uk.
 - Pour les classes de maternelle, en l'absence de bulletins scolaire, tout document retraçant le parcours de l'enfant.
8. **Carnet de vaccination** : il doit faire apparaître le nom de l'élève et inclure la liste de tous les vaccins reçus ;
9. **Besoin éducatif particuliers** : Si votre enfant présente des besoins éducatifs particuliers, un handicap, une difficulté d'apprentissage et/ou une condition médicale, veuillez télécharger le PAP/PAI/EHCP ou « Individual Education/ Wellbeing Plan » mis en place par son établissement actuel. Une fois le dossier de préinscription déposé, veuillez contacter inscription@lyceefrancais.org.uk.
10. **Fiche de dialogue** : Pour les élèves admis en 2^{de} et 1^{ère} venant du système éducatif français, la fiche de dialogue doit être envoyée avant le **dimanche 28 juin 2026** à : inscription@lyceefrancais.org.uk.

(*) Si vous n'êtes pas encore à Londres au moment de la pré-inscription de votre enfant, les documents marqués d'un astérisque seront à envoyer **avant le dimanche 23 août 2026** à inscription@lyceefrancais.org.uk

INSCRIPTIONS EN PRIMAIRE

Nous comptons 4 annexes primaires à Londres :



ÉCOLE PRIMAIRE DE SOUTH KENSINGTON (à South Kensington) qui débute en Petite Section avec une filière bilingue à anglais renforcé



ÉCOLE PRIMAIRE MARIE D'ORLIAC (à Fulham) qui débute en Petite Section et compte deux filières bilingues à partir de la Moyenne section : « Anglais Renforcé » ou « Parité Horaire » (50% en français et 50% en anglais)



ÉCOLE PRIMAIRE DE WIX (à Clapham) qui débute en Moyenne Section et compte deux filières bilingues : « Anglais Renforcé » ou « Parité Horaire » (50% en français et 50% en anglais)



ÉCOLE PRIMAIRE ANDRÉ MALRAUX (à Ealing) qui débute en Petite Section avec une filière bilingue à anglais renforcé

Veuillez trouver [ici](#) plus d'informations sur nos différentes écoles et leurs cursus

POINTS À CONSIDÉRER LORS DE L'INSCRIPTION EN PRIMAIRE

- Lors du dépôt du dossier, la première rubrique « *Scolarité demandée* » vous permet de **renseigner le nom de l'annexe que vous souhaitez intégrer**. Si vous voulez aussi candidater pour d'autres écoles primaires / d'autres filières (lorsqu'elles existent), vous pourrez ajouter jusqu'à deux autres vœux dans l'étape 3 « *Ajouter un vœu* ». **Vous ne devez surtout pas faire un dossier différent pour chaque école.**
- **Nous suivons le calendrier des inscriptions français** (qui est différent du calendrier britannique). Voici les niveaux à considérer pour une inscription en septembre 2026/27. Attention à bien regarder le niveau correspondant si vous ne venez pas du système français, l'inscription pourrait être annulée si le niveau choisi est incorrect.
- **Les enfants provenant d'un système scolaire non français** (sauf pour les niveaux PS, MS et GS) devront passer un **test de français** avec les directeurs du primaire si une place venait à leur être offerte. Ce test prend en général la forme de questions orales.
- Pour les élèves n'ayant **jamais été scolarisés** (entrée en PS, MS et éventuellement GS), l'email et l'adresse de l'établissement précédent sont demandés dans la deuxième rubrique. Vous pouvez remplir ce champ avec la mention N/A (*non applicable*)
- Les enfants qui candidatent pour la **filière bilingue à Parité Horaire** doivent avoir le niveau d'anglais correspondant. S'ils proviennent d'un système non-britannique, ils devront passer un **test d'anglais** avant d'être acceptés.

Année de naissance de l'enfant	Niveau à inscrire pour une rentrée en septembre 2026/2027
2023	PS
2022	MS
2021	GS
2020	CP
2019	CE1
2018	CE2
2017	CM1
2016	CM2

INSCRIPTIONS AU COLLÈGE ET LYCÉE

- Nous proposons deux cursus différents : la **Section Plurilingue (SP)** et la **Section Internationale (SI)**. Vous trouverez plus d'informations [ici](#). Veuillez noter que les places sont exclusivement offertes en SP. Nous n'offrons jamais de places directement en SI. Les enfants doivent d'abord être inscrits au Lycée pour pouvoir candidater pour une place en SI.
- Pour l'entrée en **6ème**, si votre enfant est inscrit (et pas seulement pré-inscrit) avant le **6 février 2026**, il sera invité à passer le test d'entrée pour la SI. Cependant, si l'inscription a lieu après cette date, il restera en SP pour toute la durée de la 6ème. Vous pourrez demander la SI pour votre enfant en fin de 6ème. Sous réserve de sa réussite à un test d'entrée et de disponibilité de places, il pourra intégrer la **5ème SI**.
- À partir de la **5ème**, si votre enfant est déjà inscrit dans une **Section Internationale britannique** (en France ou dans le réseau AEFE) et que vous souhaitez qu'il poursuive ce cursus, vous devez nous en informer dès que son inscription est confirmée. Notre capacité à lui proposer une place en SI dépendra des disponibilités.
- Les disponibilités seront examinées par nos équipes pédagogiques en toute fin de l'année scolaire. Si votre enfant n'est pas dans une Section Internationale Britannique un **test d'entrée** sera requis (organisé en fin d'année scolaire ou début septembre).

POINTS À CONSIDÉRER LORS DE L'INSCRIPTION DANS LE SECONDAIRE

- **Enfants non-accompagnés** : seuls les enfants dont au minimum un responsable légal résidant à une distance raisonnable de Londres peuvent déposer une demande d'inscription. **Aucun élève ne peut s'inscrire dans notre établissement s'il souhaite étudier en famille d'accueil** (incluant la famille élargie), **pensionnat ou assimilé** (ce cas de figure est interdit par notre règlement intérieur).
- **Nous suivons le calendrier des inscriptions français** (qui est différent du calendrier britannique). Voici les niveaux à considérer pour une inscription en septembre 2026/27. Attention à bien regarder le niveau correspondant si vous ne venez pas du système français, l'inscription pourrait être annulée si le niveau choisi est incorrect.
- **Les enfants provenant d'un système non français** devront passer un **test écrit de français** et de **mathématiques** si une place venait à leur être offerte.
- **Les offres sont faites sous réserve d'un avis de passage** en classe supérieure favorable formulé par l'établissement d'origine. En cas de redoublement, les familles doivent se rapprocher de nos équipes pour voir si l'inscription peut être modifiée en conséquence.
- Le cursus britannique (Section britannique) qui commence en *Year 10* (équivalent de la 3ème) fait l'objet de démarches d'inscription différentes. Plus d'informations sont disponibles dans la section « s'inscrire / Cursus Britannique » de notre site.

Année de naissance de l'enfant	Niveau à inscrire pour une rentrée en septembre 2026/2027
2015	6ème
2014	5ème
2013	4ème
2012	3ème
2011	2nde
2010	1ère
2009	Terminale

DÉCISIONS DE LA COMMISSION D'AFFECTATION : OFFRES ET REFUS DE PLACE

Suite à la commission d'affectation, vous recevrez un email vous informant de la décision:

- **Si vous recevez une offre de place, le message vous précisera l'une des conditions suivantes:**
 - **Passer un test:** Veuillez nous confirmer sa présence et s'il a le droit de partir seul à son issue (Collègue/Lycée)
 - **Compléter le dossier** si des erreurs ou omissions ont été constatées. Vous n'aurez que quelques jours pour faire ces modifications avant que l'offre de place ne soit annulée. Il est donc important de compléter le dossier avec soin en premier lieu pour éviter tout contretemps ;
 - **Régler les Droits de Première Inscription (DPI).** Vous aurez un délai de quelques jours pour effectuer ce paiement. Une fois les DPI reçus, vous recevrez un email confirmant l'inscription pour l'année scolaire 2026/27.

Les DPI sont non-remboursables et ne pourront pas être reportés pour une inscription dans une année scolaire ultérieure. Veuillez à ne déposer de demande que lorsque vous êtes en mesure de rassembler les documents demandés et de régler les DPIs, au risque de voir la place offerte être annulée si les délais impartis ne sont pas respectés.

- **Si vous recevez un email de refus de place:** Nous vous inviterons à nous préciser si vous souhaitez que le dossier de votre enfant soit pris en compte lors de la prochaine commission d'affectation. Veuillez répondre à cet email dans les délais indiqués, car cette démarche n'est pas automatique.